

Octobre 2024

COUDRECEAU
BRUNELLES
MARGON



 **infos**



n°17

Bulletin d'information municipale

Vos élus

Le Maire d'Arcisses

Stéphane COURPOTIN

- 1^{ère} adjointe** : Valérie TRIVERIO
2^{ème} adjoint : William BOTINEAU
3^{ème} adjointe : Edwige VEDIE
4^{ème} adjoint : Hervé ENEAULT
5^{ème} adjointe : Nicole GAUTHIER
6^{ème} adjoint : Thierry CARLIER

Les Maires délégués

Maire délégué de Brunelles : Francis DE KONINCK
Maire délégué de Coudreceau : Francis VAUDRON

Pour nous contacter

Mairie d'Arcisses

Tél : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h30 / 12h30 - 14h / 17h30

Permanences des mairies annexes

Mairie annexe de Brunelles Tél : 02.37.52.01.04

Le jeudi après-midi de 14h à 17h

Mairie annexe de Coudreceau Tél : 02.37.29.29.52

Le vendredi après-midi de 14h à 17h

Don du sang

Prochaines collectes du don du sang à l'Espace socioculturel de Margon :

15 octobre **12 novembre** **10 décembre 2024**

7 janvier 2025 **11 février 2025**



Etat civil

Naissances - Arcisses

Coudreceau

Alba MASSON HOECK 6 septembre

Margon

Maxime BUDIN 25 mai
Emmanuel DUVILLE 1^{er} juillet
Lewis MERCIER 29 juillet
Mençya HARDENNE 11 août
Lila SAUVAGE 5 septembre
Kyden RIDOU MAILEY 14 septembre

Mariages - Arcisses

Brunelles

Fanny CARLIER et Julien CADOT 8 juin
Joëlle BILLAUD et Patrick LARSONNEAU 8 juin
Eléonore COSTES et Robin STRAUSS 15 juin

Margon

Elodie DOMIEN et Patrick RIVIÈRE 15 juin
Aurélie HERVIOU et Théo COURPOTIN 15 juin
Katia CHAUMIER et Arnaud CASSEGRAIN 27 juillet

Décès - Arcisses

Margon

Claude ROUSSEL 1^{er} juillet
Nicole LEGUAY 2 août
Liliane RENARD 15 août
Serge DUROCHER 26 août

Brunelles

Daniel TUFFIER 13 septembre

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h **Vendredi** de 15h30 à 17h30

Calendrier des fêtes et manifestations

- Concert - Au Cœur des Ames - ESC Margon
- Fête des laboureurs - Les Croqueurs de Pommes - Coudray-au-Perche
- Bourse aux jouets - La Farandole - Halle Margon
- Randonnée pédestre 12 kms - Les Sentiers du Perche - Fréigny
- Fête du bocage - Les Croqueurs de Pommes - St Cyr la Rosière
- Soirée fruits de mer - Comité des Fêtes - Brunelles
- Assemblée Générale - Cyclo Sport Margonnais - Margon
- Randonnée Beaujolais nouveau - Les Sentiers du Perche - Coudreceau
- Randonnée pédestre 12 kms - Les Sentiers du Perche - Coudray-au-Perche
- Randonnée VTT pour le Téléthon - Cyclo Sport Margonnais - Margon
- Marché de la St Nicolas - Festiv'halle - Margon
- Téléthon - Les Sentiers du Perche - Margon
- Loto de Noël - Comité des Fêtes - Brunelles
- Fête de l'arbre - Les Croqueurs de pommes - Mortagne-au-Perche
- Soirée dansante - Les Sentiers du Perche - Margon
- Assemblée Générale - Echo de l'Arcisse - Margon
- Assemblée Générale - Les Sentiers du Perche - ESC Margon
- Assemblée Générale - Comité des Fêtes - Brunelles
- Samedi 12 octobre 2024
- Dimanche 13 octobre 2024
- Dimanche 13 octobre 2024
- Dimanche 27 octobre 2024
- Vendredi 1^{er} novembre 2024
- Samedi 16 novembre 2024
- Samedi 16 novembre 2024
- Jeudi 21 novembre 2024
- Dimanche 24 novembre 2024
- Dimanche 1^{er} décembre 2024
- Samedi 7 décembre 2024
- Jeudi 23 janvier 2025 à 14h
- Vendredi 24 janvier 2025
- Vendredi 31 janvier 2025 à 20h



Chers concitoyens,

Au moment où vous recevrez ce bulletin communal la rentrée scolaire sera déjà loin et normalement chaque famille se sera organisée pour cette nouvelle année pleine de promesses. Cette rentrée 2024 a marqué un nouveau départ pour nos élèves, nos enseignants et l'ensemble de notre communauté.

En effet, depuis septembre dernier, **une nouvelle sectorisation** des écoles, actée par une délibération du conseil municipal, a été mise en place. Ainsi, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Coudreceau seront désormais scolarisés à l'école de Margon. Cette nouvelle organisation répond à un double objectif. D'une part, il s'agissait de réduire le nombre de niveaux dans l'école de Coudreceau et donc de mieux répondre aux besoins des enfants dans ces classes. D'autre part, ce dispositif assure le maintien des effectifs à Margon sur le long terme. Cette réflexion est le fruit d'un travail de concertation entre les directions des écoles, les enseignants, l'inspectrice de l'Education Nationale, les représentants des parents d'élèves et les élus.

Cette année encore, la mairie s'engage à soutenir nos écoles et à offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour réussir. Nos services ont travaillé sans relâche pour améliorer les infrastructures scolaires, renforcer la sécurité aux abords des établissements et mettre en place des activités périscolaires enrichissantes.

Je veux rappeler que pour maintenir l'égalité des chances de nos jeunes, **Arcisses distribue gratuitement les fournitures scolaires** des élèves car nous ne souhaitons pas qu'il y ait de différence entre ceux qui peuvent payer et ceux qui n'auraient pas les moyens d'acheter du matériel scolaire. L'an dernier le coût moyen d'une liste de fournitures scolaires avait augmenté de plus de 11%. La participation de la commune permet donc d'alléger le budget rentrée des parents. Dans un contexte inflationniste, **la commune continue de prendre intégralement en charge le coût de l'assurance scolaire** de tous les élèves.

Par ailleurs, dans les classes maternelles, nous affectons des professionnels de la petite enfance (ATSEM) et des agents techniques qui travaillent en collaboration étroite avec les enseignants et les assistent au quotidien dans leur mission d'éducation.

Nos agents assurent également l'animation des temps périscolaires. Ils prennent aussi en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment au moment de la pause méridienne alors que cette compétence relève de l'Education Nationale. En effet, depuis le 27 mai 2024, l'Etat doit prendre en charge financièrement l'accompagnement humain de ces élèves durant le temps du repas afin de mettre fin aux ruptures de prise en charge. Dans la réalité, l'Education Nationale n'a plus assez de personnel (AESH) à affecter dans les écoles pour répondre à ces besoins. Il faudra cependant que l'Etat assume ses responsabilités et ses ambitions sur l'école inclusive car nos petites communes ne pourront se substituer indéfiniment à ces obligations légales.

Arcisses permet aux enfants scolarisés dans nos écoles de rester en garderie le matin et le soir. Ce service que la commune rend aux parents en activité a un coût pour les familles presque symbolique qui ne correspond pas au coût véritable de mise à disposition du personnel. Pour que ces services puissent perdurer dans le temps sans augmentation sensible des tarifs, nous demandons aux familles de ne les utiliser qu'en cas de besoin réel. Je demande aux familles d'être vigilantes sur les horaires et de ne pas laisser les enfants en garderie simplement pour répondre à des situations de confort. Il en va de la pérennité de ce service que nous souhaitons ouvert à tous.

Enfin, **la commune s'engage dans les projets d'école** notamment lors des transferts ou des classes découverte en subventionnant en partie ces sorties. Je veux aussi saluer le rôle des coopératives scolaires qui permettent de financer des projets éducatifs ou des actions de solidarité.

Nous sommes convaincus que l'éducation est le pilier de notre société, et c'est pourquoi nous investissons dans l'avenir de nos enfants.

Je tiens à remercier tous les acteurs de la communauté éducative pour leur dévouement et leur engagement. Enseignants, parents, personnels des écoles et de la restauration, agents des services techniques, vous êtes les artisans de la réussite de nos enfants, et nous vous sommes infiniment reconnaissants pour votre travail.

Enfin, je souhaite à tous les élèves une excellente année scolaire. Qu'elle soit placée sous le signe de la curiosité, du partage et de la réussite. La mairie restera à votre écoute tout au long de l'année pour répondre à vos besoins et accompagner chaque étape de ce parcours scolaire.

Le Maire : Stéphane Courpotin

Inauguration du Pumptrack

Le samedi 13 juillet en milieu d'après-midi, la commune d'Arcisses a inauguré son Pumptrack, situé le long de la Cloche à Margon en présence du maire Stéphane Courpotin, de plusieurs élus locaux et d'un grand nombre d'habitants et de jeunes enthousiastes.

Un succès dès l'ouverture

Dès l'ouverture officielle, la piste a été envahie par de jeunes passionnés, prêts à tester leurs compétences sur ce nouveau terrain.

Un grand merci plus particulièrement au club de BMX de Nogent-le-Roi présidé par M. Palomo qui est venu avec une quinzaine de pilotes dont des jeunes qui ont participé à des championnats mondiaux et européens.



Leurs démonstrations ont impressionné le public par leur maîtrise et leur audace.

Cette structure tant attendue depuis plusieurs mois par les amateurs de sports de glisse a été réalisée par la Société Livernais TP situé aux Villages-Vovéens.

Un projet qui s'inscrit dans une dynamique locale

Stéphane Courpotin a pris la parole lors de l'inauguration pour souligner l'importance de ce projet dans le cadre de la politique de la ville en matière de sport et de loisirs. « Ce Pumptrack s'inscrit



dans notre engagement à promouvoir des activités sportives accessibles à tous. Il est également un symbole de notre volonté de créer des espaces publics dynamiques et adaptés aux besoins des familles de notre commune », a-t-il affirmé.

Vers une future extension ?

Fort de cet engouement, la mairie envisage d'étendre cet espace avec deux terrains de Beach-Volley pour la fin de l'année, terrains qui viendront s'ajouter au skate-park, city-stade, aire de fitness et la remise en état de notre terrain de foot.

Thierry Carlier



E.Leclerc  **MARGON**

CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00

Réception et inauguration du vitrail : 29 septembre

🌸 Le père Hugues de Tilly, responsable de la paroisse Saint Lubin, a proposé cette date pour, après la messe, mettre en évidence les travaux faits par la commune d'Arcisses sur notre église de Margon.

🌸 Virginie Berthier, maître verrier au Paty, pour la création des vitraux et Franck Pelay, tailleur de pierre à Bretoncelles, pour la restauration des moulures n'ayant pu être des nôtres à cette date, c'est avec quelques photos que leurs excellents travaux ont pu être exposés aux personnes présentes.

🌸 Jean Chauvin, professeur d'Histoire retraité au lycée Rémi-Belleau a, pour sa part, fait un **rappel historique sur l'église Notre Dame du Mont Carmel** : son origine, ses adjonctions et transformations au cours des siècles.



Ce lobe est orné du **logo de notre Paroisse**, celui qui illustre également le journal paroissial.



Ce panneau illustre l'épisode où Lubin, fils de paysan illettré, demande à un moine **d'écrire les lettres de l'alphabet sur sa ceinture** pour qu'il s'en imprègne et puisse ainsi apprendre à lire.



Ce lobe illustre **la vie d'Elie**, où parti en retraite, **il aurait été ravitaillé en nourriture par des corbeaux**.



Ce panneau fait référence au **prophète Elie qui, enlevé dans les cieux par un char de feu, serait éternellement vivant** et assurerait la protection de Notre Dame du Mont Carmel.



Sur cette photo, Jean Chauvin expose l'histoire des vitraux de Notre Dame de Mont Carmel.

Rachid Ezzouak, président de l'Association des musulmans nogentais était également présent.

Cette inauguration officielle s'est terminée par le partage du verre de l'amitié et d'un morceau de brioche bénie, une coutume qui n'a d'autre but que **d'entretenir la convivialité entre les proches de notre paroisse et les élus d'Arcisses**.

Philippe Ruhlmann

Bibliothèque

Depuis Octobre 2023, la bibliothèque d'Arcisses a connu une belle activité : anniversaire des 40 ans de la bibliothèque, après-midi jeux de société avec la ludothèque, mise à disposition de livres pour les enfants des 3 garderies scolaires et des résidents de la MARPA et augmentation du nombre de ses lecteurs. Une lecture gratuite.

A ce moment de l'année, les bibliothécaires ont fait déjà l'acquisition de 45 romans adultes, tous sont des romans sortis récemment : Gaël Faye, MB Dupuy, Valérie Perrin, Mélissa Da Costa, Thissiez, ... Vous pouvez profiter de ces nouveautés ainsi que des livres fournis par la Médiathèque départementale et renouvelés tous les 2 mois. La bibliothèque dispose également de jeux de société qui peuvent être empruntés par les adhérents.



Il suffit de venir à la bibliothèque à Coudreceau :

le mercredi de 16h à 18h

ou

le vendredi de 15h30 à 17h30.

Les bibliothécaires vous invitent à leur prochaine animation «après-midi jeux de société en famille» qui aura lieu le **samedi 23 Novembre de 14h30 à 16h30**.

Nicole Gauthier

Cimetière Coudreceau : procédure de reprise

Une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon va être engagée dans le cimetière de Coudreceau.

Pour rappel, afin qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, les trois critères suivants doivent être respectés :

-  Avoir plus de trente ans d'existence
-  La dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans
-  Être en état d'abandon.

La liste des concessions concernées sera affichée au cimetière de Coudreceau et consultable en mairie.

Chaque concession sera référencée sur place par un piquet.



La vie de la Communauté de Communes du Perche

Comme vous l'avez tous su, M. Harold Huwart, Maire de Nogent-le-Rotrou et Président de la CdC (Communauté de Communes) est maintenant Député de notre circonscription.

Pour ne pas cumuler les mandats, il a dû céder sa place de Maire et de Président et c'est Jérémy Crabbe jusqu'alors Vice-Président qui a repris la tête de notre Communauté de Communes.

Sylvie Chéron



Règles d'urbanisme : rappel

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissement, aire de stationnement,...). Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au Code de l'Urbanisme et aux règlements pris pour son application.

L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.

Le schéma présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à la mairie ou à notre service instructeur (Pôle Territorial du Perche - 71 rue Saint Hilaire 28400 Nogent-le-Rotrou) afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Entretien de la voirie



Des travaux de réparation ou renforcement sont réalisés chaque année sur le domaine communal. Les revêtements en enrobés ont été renouvelés sur le chemin des Terriers, la rue de la Fontaine à la Poterie et la partie haute de la rue de la grande Cour à Brunelles (dernière tranche).

Sur Margon, les trottoirs côté pair de l'avenue de Paris ont été réparés ponctuellement en enrobés. Pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite, un passage

protégé a été aménagé sur le chemin des lignes, à l'intersection avec le chemin de l'espérance (abaissement des bordures et matérialisation par marquage au sol).

Lotissement de la Maçonnerie Tranche 2

Le marché d'aménagement de la seconde tranche du lotissement a été attribué à l'entreprise PIGEON TP de Margon. Les travaux vont débuter dans les prochaines semaines. 17 nouvelles parcelles vont être viabilisées sur le plateau de la Flamandière et proposées à la vente à partir du printemps 2025. Les personnes intéressées peuvent déjà faire une pré-réservation en mairie d'Arcisses.

Restauration du logement au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Coudreceau

Le Cabinet ANAMORPHOSE de Châteaudun a été retenu pour faire le projet et la maîtrise d'œuvre des travaux. La consultation des entreprises vient de s'achever et le chantier devrait démarrer dans les prochaines semaines.



Eglises de Brunelles et de Coudreceau

Les entreprises PLAM (Menuiserie) et VERGNAUD BATIMENT (Maçonnerie) ont été choisies pour la construction des rampes d'accès permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'intérieur des églises en fauteuil roulant. Les travaux devraient être terminés début 2025.

Sacristie à l'église de Coudreceau

Cette pièce est régulièrement utilisée pour l'enseignement du catéchisme aux enfants du secteur. La toiture a été refaite par l'entreprise LEBLANC avant l'été. Les agents communaux des services techniques ont procédé à un rafraîchissement des peintures sur les murs et le plafond, et au remplacement de la fenêtre.



Mur de soutènement rue de l'église à Margon

L'entreprise VERGNAUD est intervenue pour poser des tirants et consolider le mur suite à l'apparition de plusieurs fissures au cours des derniers mois.



Francis de Koninck

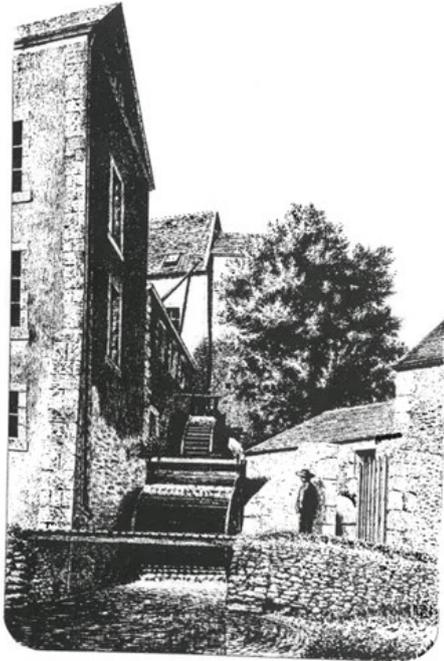
Richard BERTHOU
Technicien frigoriste
Dépannage, entretien, mise en service
Pompe à chaleur, Climatisation
Installation, conseil
☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr
61 SABLONS SUR HUISNE

RGE QualiPac QualiEIR CAPEB

Petit rappel historique le canal d'Arcisses

Texte ci-dessus tiré des cahiers percherons (1988-1) des amis du Perche, écrit par Maurice Tropinat.

Au XIII^e siècle, les moines du prieuré d'Arcisses, dépendant de la grande abbaye de Thiron construisirent un canal. Cette fausse rivière va conduire les eaux de l'Arcisses à Nogent-le-Rotrou par un cheminement de 7 km environ pour alimenter des moulins à blé et à foulon. Cette rivière artificielle est "suspendue" au-dessus et parallèlement au lit de la rivière naturelle, la Cloche.



Les Trois Moulins, d'après l'Album Percheron de A. Jubault, 1873.

Elle débouche sur le Val Roquet en alimentant en énergie des moulins "d'à-haut" et "d'à-bas" ainsi que trois autres moulins de Nogent-le-Rotrou, le lieu-dit s'appelait "les cinq-Moulins".

La réunion des deux cours d'eau donnait la "rivière des Viennes" qui tire son nom des nombreuses vannes permettant d'utiliser l'eau pure pour les teintures et les étoffe de laine dites "étamines", spécialités nogentaises jusqu'au XIX^e siècle.

D'autre part, les Viennes alimentaient de nombreux petits canaux qui quadrillaient le centre-ville de Nogent-le-Rotrou qui, au Moyen-Age, était un marécage, ainsi les Viennes avaient un intérêt écologique en servant de « chasse d'eau » en évitant la stagnation des eaux dans le centre de la ville.

Depuis plus de sept siècles, l'Arcisses est donc à la fois patrimoine archéologique et patrimoine devenu naturel, mais la remise en état du lit, et surtout des berges de l'Arcisses, est nécessaire depuis quelques décennies. Les « minutes » des notaires nogentais portent le témoignage de sept siècles de procès entre riverains et propriétaires des moulins ! Et puis les moulins ont cessé leurs activités, les propriétaires ont cédé à la commune de Nogent-le-Rotrou pour le franc symbolique le lit de la rivière d'Arcisses. Il n'y eut plus de procès, mais les rives se sont même encore dégradées, jusqu'au jour où la rivière a repris le cheminement qu'elle avait avant 1248,

et l'Arcisses est à sec.

Dans le même temps, des lotissements sont en cours de projets comme si l'Arcisses devait à tout jamais rester à sec. Enfin le « chasse d'eau des Viennes » n'existe plus pour les nogentais.

Réhabiliter l'Arcisses semble bien une nécessité, mais il est inenvisageable que la commune de Nogent supporte seule le financement des travaux qui ne peuvent être fait que de la main de l'homme et elle intéresse l'ensemble du Perche pour l'histoire et le patrimoine. Voilà des raisons qui font avancer l'idée d'un chantier de jeunes organisé avec le concours du département, de la région, du ministère de l'environnement et d'associations : les Amis du Perche, la Fédération des Œuvres Laïques, Perche Nature, ...

Un chantier jeune présente, de plus, un intérêt pédagogique et civique : la sensibilisation des jeunes à la qualité de l'environnement, la prise en compte par eux-mêmes de l'aménagement du cadre de vie pour les adultes et les citoyens qu'ils seront demain aussi importants que la remise en état de ce patrimoine.

Post-Scriptum

Le chantier de jeunes eut lieu effectivement en 1988, les agriculteurs du secteur (Georges Simon en tête) étaient dubitatifs affirmant qu'assécher le canal pour le restaurer rétracterait les argiles et les fissures provoquées par l'assèchement de ces argiles seraient incompatibles avec la remise en eau. La suite leur donna raison, les sinistres dans les pavillons construits en contrebas du canal subirent des dégâts des eaux !

Dans les années 90, des tentatives d'étanchéifications furent faites avec le bétonnage de certaines parties, la pose de "liners" en d'autres secteurs, mais à chaque fois la remise en eau ne fut pas probante et les sinistres bien réels. (Ces tentatives sont toujours bien visibles à proximité de "La Perrière" !). L'assèchement définitif date (de mémoire) de 1994.

Quand la voie nouvelle fut réalisée, un accord verbal entre le maire de Margon et François Huwart, Maire de Nogent, a permis aux **services techniques de Margon de transformer en sentier de randonnée le lit du canal depuis la rue des Ruisseaux jusqu'au chemin de la Maupinerie**, sentier très utilisé depuis plus de 10 ans par les marcheurs et qu'il ne faut pas hésiter à emprunter dès que le temps le permet. En temps de pluie, il sert d'exutoire d'orage !

Philippe Ruhlmann

DE NOS PETITS A NOS ANCIENS

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2024/2025 pour nos 204 enfants est un moment clé de l'année, riche en émotions, en espoir et en engagements. Elle revêt une importance particulière pour les élèves, les enseignants et les parents.

A Margon, la rentrée est partie de la base de loisirs, comme c'est maintenant une habitude bien appréciée, pour remonter jusqu'à l'école Robert Doisneau.

A Brunelles et à Coudreceau, les enfants accompagnés de leurs parents ont été accueillis par les enseignantes dans la cour puis ont pu regagner leurs classes respectives.

Les effectifs en quelques lignes :

BRUNELLES/CHAMPROND-EN-PERCHET :

- ◆ 1 PS et 10 MS soit 11 élèves avec Claire Dequero
- ◆ 9 GS et 12 CP soit 21 élèves avec Laure Lacoste
- ◆ 8 CE1 et 11 CE2 soit 19 élèves avec Albertine Duclos
- ◆ 12 CM1 et 10 CM2 soit 22 élèves avec Thibaut Guillon

COUDRECEAU :

- ◆ 5 PS, 8 MS et 2 GS soit 15 élèves avec Anne-Cécile Fortier
- ◆ 10 CP, 7 CE1 et 3 CE2 soit 20 élèves avec Maeva Duché-Prévost et Anaïs Guillerault

MARGON :

- ◆ 8 PS, 9 MS et 13 GS soit 30 élèves avec Delphine Doyen
- ◆ 14 CP, 10 CE1 soit 24 élèves avec Laure Ruyet
- ◆ 10 CE2 et 9 CM1 soit 19 élèves avec Aurélie Tessier
- ◆ 10 CM1 et 13 CM2 soit 23 élèves avec Vincent Bouchu et Sarah Sonnenmoser



Thierry Carlier

Voyage du CCAS

Cette année le voyage organisé par le CCAS a eu lieu jeudi 4 juillet. Le matin, nos aînés ont pu visiter une filature d'andouille au Teilleul (Manche) et découvrir la fabrication de la véritable andouille de Vire, faite à la main et fumée au bois.

Ils ont ensuite déjeuné à l'Hôtel de France à Domfront en Poirais.

Durant l'après-midi, ils ont découvert, sous un beau ciel bleu, la station thermale de Bagnoles de l'Orne Normandie, source de nombreuses légendes : des fées, lutins et autres personnages qui ont peuplé la forêt des Andaines dont le guide a eu plaisir à conter toutes ces histoires merveilleuses.

Pour terminer cette belle journée, nos aînés ont bénéficié d'une visite guidée et d'une dégustation à Bagnoles de Pom' durant laquelle ils ont découvert toutes les facettes du métier de cidriculteur.



Animations à la MARPA

🌈 M. Jean-François Michon est venu jouer quelques morceaux d'accordéon aux résidents de la MARPA ainsi qu'aux résidents des Temps Bleus (KORIAN) et de la maison Marguerite « Colline » invités pour partager ce moment divertissant suivi d'un goûter fait maison.



🌈 Mardi 14 mai, nos résidents de la MARPA étaient invités à l'Ehpad Les Temps Bleus à un spectacle musical avec le duo « ZICMU 2000 ».

🌈 Mercredi 15 mai, les enfants du Centre de Loisirs sont venus pour un atelier décoration de pots de fleurs avec nos résidents pour décorer l'extérieur de la MARPA.



🌈 Samedi 25 mai, L'association de danse Country Perche Stallions est venue à la MARPA exécuter quelques pas de danses en ligne devant nos résidents qui ont été encore une fois ravis d'assister à ce spectacle.

🌈 Mercredi 29 mai, la chorale Lalalalair est venue pour la deuxième année à la MARPA partager quelques chansons connues de tout âge, pour le plus grand plaisir de nos résidents



🌸 Vendredi 7 juin, les élèves de l'école de Margon sont venus faire des plantations de fleurs dans les jardinières de la MARPA avec l'aide et les conseils de nos résidents.



🌸 Vendredi 31 mai, la MARPA a organisé sa fête des voisins.

C'est l'occasion pour les résidents de partager un repas et échanger davantage avec leurs voisins de logement.

🌸 Samedi 15 juin, c'était la traditionnelle fête des familles à la MARPA, pour le plus grand plaisir de pouvoir tous se retrouver à cette occasion.



🌸 Mardi 25 juin, Vala chanteuse artiste professionnelle est venue partager quelques chansons françaises pour nos aînés qui ont beaucoup apprécié son spectacle.

Béatrice Badaire, animatrice-référente de la MARPA

Portes ouvertes

La MARPA ouvre ses portes au public :

- 🌸 le vendredi 11 octobre de 14h à 17h
- 🌸 et le samedi 12 octobre de 9h à 11h30.

Les visiteurs pourront découvrir ce lieu de vie pour personnes âgées autonomes. L'équipe, la directrice et les résidents de la MARPA accueilleront le public et présenteront les services, activités et animations pratiquées sur la structure.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Marpa

26 chemin des lignes-Margon
28400 ARCISSES
Tel:02.37.37.28.77



Vendredi 11 Octobre 2024
de 14h à 17h
Samedi 12 Octobre 2024
de 9h à 11h30



Présentation association

LES GRILLADINS

Présentation de l'association :

Cette association a pour but d'organiser des manifestations à caractère festif, autour d'un repas et toujours accompagnées de musique sous différentes formes.

Coordonnées :

Vous pouvez nous joindre par mail à :
espaceconfort28@hotmail.fr

Quelle fonction y occupez-vous ?

Je suis le Président.

Présentez-vous en quelques mots :

Je suis Emmanuel Trapenat, j'ai 59 ans et je suis commerçant à Margon depuis plus de 40 ans.

Que faites-vous dans la vie ?

Je vends des meubles et de la literie.

Quand a été créé cette association ?

Il y a un peu plus d'un an en avril 2023.

Depuis combien de temps êtes-vous membre de cette association ?

Depuis le début, vu qu'avec un petit groupe, nous avons créé cette association.

En quoi consiste-t-elle ?

Nous organisons sur Margon, 3 festivités par an : la Grenouillade au mois d'avril en intérieur, la Guinguette début juillet sur les bords de la Cloche et Fanfar'Folizz le dernier week-end d'août au plan d'eau. Mais nous pouvons occasionnellement assurer des repas pour d'autres manifestations.

Notre but est d'allier musique ou danse avec un repas pour permettre aux gens de se retrouver et de passer un bon moment.

Combien d'adhérents compte-t-elle ?

Nous sommes 6 dans le bureau, plus 5 membres permanents et ensuite il y a tous les aidants, au total nous sommes environ 40 personnes.

Pourquoi avoir choisi ce domaine ?

Nous sommes une bande de copains, pour la plupart d'anciens du rugby, qui aiment se retrouver pour organiser ce genre de manifestations. Si lors de ces fêtes, nous pouvons donner du bonheur aux gens, alors notre but est atteint.

En 3 mots essentiels décrivez votre association :

- Bonne ambiance
- Un groupe de copains qui se connaît depuis longtemps
- L'amitié qui nous lie et qui nous permet de partager ces moments de convivialité.

Quel a été le moment le plus marquant ?

Notre association est jeune, alors c'est encore un peu tôt pour répondre à cette question, mais la Grenouillade reste pour nous un moment à part car personne ne fait cela dans le coin, et c'est sans doute pour cela que cette rencontre remporte un franc succès.

Que contient votre liste de vœux pour les prochaines années ?

Le soleil au moment des manifestations, car pas de doute que cela aide à la réussite de nos rencontres en extérieur.

Si vous aviez à changer quelque chose, que voudriez-vous changer au sein de cette association ?

Comme elle est nouvelle, pour le moment, pas vraiment de changement souhaité. Nous réfléchissons à organiser d'autres événements, mais rien de concret pour le moment.

Que diriez-vous à une personne pour l'inciter à venir ?

Les gens peuvent venir pour manger, mais ils peuvent seulement venir boire un verre à la buvette, ou simplement venir écouter de la musique lors du festival de fanfares ou venir danser lors de la Guinguette. Nous cherchons avant tout à faire sortir les gens, à leur faire passer un bon moment sans obligatoirement dépenser beaucoup d'argent.



MANIFESTATIONS

Cochon grillé AFLAC

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée la 10^{ème} soirée « Cochon grillé ». Après un apéritif convivial offert par la municipalité, 150 personnes se sont retrouvées entre amis et famille pour partager les 2 cochons grillés préparés par Joël, le charcutier et servis par de nombreux bénévoles.



Avec une météo agréable, nous avons pu assister au feu de Saint Jean, toujours impressionnant, mis en place et allumé par Francis Vaudron, suivi du traditionnel feu d'artifice tiré par Daniel Perchiot, offert également par la municipalité et ensuite place à la danse.



Tous nos remerciements à la municipalité d'Arcisses, aux associations et aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette soirée.

Rendez-vous le **21 juin 2025** pour une nouvelle édition.

Nicole Gauthier

Omelette géante



La tradition est maintenant bien ancrée et le succès de l'omelette géante s'est encore confirmé cette année avec plus de 400 convives réunis sur l'esplanade de la Mairie et sous la Halle. Les organisateurs peuvent vous dire qu'on ne fait pas



d'omelette sans casser des œufs puisqu'il n'en faut pas moins de 2400 pour satisfaire l'appétit des invités et remplir les 3 immenses poêles nécessaires à l'opération de cuisson...moment délicat pour que l'omelette ne soit ni trop baveuse, ni trop sèche. Le beau temps était de la partie, cela facilite les échanges entre les gens : on se croirait à une immense « Fête des voisins » à l'échelle de Margon. Un musicien vient animer la soirée et rapidement la piste de danse accueille les férus de l'exercice.

Dominique Franchet

Bourbonnaise

Samedi 29 juin a eu lieu la Bourbonnaise 2024. Malgré le temps incertain, voire pluvieux au moment du feu d'artifice, celui-ci a malgré tout été tiré et a une nouvelle fois ravi les petits et les grands.

Le nouveau Comité des fêtes de Margon sous la présidence de Cyrille Bidault, a réussi à mettre sur pied après 3 à 4 mois de préparation, cette manifestation qui a bien failli ne pas avoir lieu cette année faute de bénévoles et surtout d'un nouveau bureau.



C'est près de 300 repas qui ont été servis aux Arcissois et habitants des environs, l'ambiance conviviale a été assurée par le groupe Les Copains d'accords 28 et la Banda Tchichaaa.

Un grand merci aux bénévoles et à l'année prochaine avec de nouvelles idées pour la Bourbonnaise 2025.

Thierry Carlier

24h du Mans Roller

Les 29 et 30 juin ont eu lieu les 24h du Mans Roller durant lesquelles le club du Margon Roller Sport s'est illustré.

Les 10 participants : Lilo, Antonin, Clémence, Maelle, Maelys, Roxane, Hortense, Mathilde, Louis et Christophe ont parcouru 565 km ; c'est 135 tours du circuit Bugatti à une moyenne de 23.5 km/h.

Nous pouvons les féliciter pour cette belle performance !



Guinguette

Le 6 juillet dernier, la guinguette a battu son plein sur le parvis de la halle de Margon, même si la soirée est restée un peu fraîche, l'ambiance elle, est restée au beau fixe.

Cette soirée organisée par l'association « Les Grilladins » a réuni environ 300 convives, l'animation musicale a été assurée par l'orchestre de Karine Fontaine, encore un bon moment de partage.

Sylvie Chéron



Exposition peinture et sculpture à Brunelles

Pour la 2^{ème} édition, près de 50 œuvres ont été exposées à la salle des fêtes du 5 au 20 août.

Visiteurs, amis, élus présents pour le vernissage ont pu admirer les œuvres de Mme Le Guevel, principalement des paysages, des arbres, des fleurs réalisés à l'aquarelle.

Elle a également exposé les tableaux de M. Le Guevel, son mari décédé quelques semaines plus tôt, tableaux peints à l'acrylique qui traitent essentiellement de la mer et de ses couleurs.

A cette exposition, une nouvelle artiste Cathy Ledoux, s'est jointe à Mme Le Guevel, pour présenter une dizaine de tableaux réalisés à l'aquarelle essentiellement sur le monde animalier ainsi que des sculptures en carton plié.

3 artistes, 3 styles différents qui ont permis à chacun d'apprécier la diversité de cette exposition.

Rendez-vous l'année prochaine.

Nicole Gauthier



Festival Fanfar'Folizzz

Pour cette 16^{ème} édition de Fanfar'Folizzz c'est trois fanfares qui se sont réunies autour de notre Banda locale Tchitchaaa au plan d'eau de la Borde ce dernier samedi d'Août.

Encore beaucoup de monde ce soir là pour entendre les Fanfares venues de Voves, St Genou (Indre) et St Quentin (Aisne). C'est plus de 120 musiciens au total qui se sont produits tout au long de la soirée et plus de 420 plateaux-repas servis sous la houlette de l'association Les Grilladins.

La Fanfare **Tintamarre et Postillon** s'est démarquée avec son style jazz manouche tandis que les bandas **Fiesta del sol** (Voves), **Tchitchaaa** (Arcisses) et la **fanfare de St Genou** ont mis l'ambiance dans un style plus axé sur la variété et les rythmes du sud ouest.

Sylvie Chéron



La randonnée Margonnaise

Comme de coutume depuis 39 ans, le premier dimanche de septembre se déroule la randonnée VTT et pédestre « La Margonnaise » organisée par le Cyclo Sport Margonnais.

Cette nouvelle édition s'est déroulée par un temps correct surtout par rapport à celui de la veille.

221 participants vététistes et marcheurs venus en famille, en club ou entre amis se sont retrouvés.



Ils se sont répartis sur les 6 parcours qui leurs étaient proposés (12, 16 et 21 km pour les marcheurs, 23, 36 et 50 km pour les cyclistes). Sur les circuits, 4 ravitaillements leurs étaient proposés ainsi que celui d'arrivée avec sandwich rillette et bolée de cidre.

Les nombreux retours positifs sont la plus belle récompense pour tous les bénévoles du Cyclo Sport Margonnais qui ont œuvré à l'organisation.

Nous pouvons donc déjà vous donner rendez-vous pour la 40^{ème} édition qui se déroulera le 7 septembre 2025.

Michel Paysan, Président du CSM



MARGON (28400)
Avenue de Paris - Tél. 02 37 49 86 81
CHARTRES (28000)
1 place Billard - Tél. 02 37 99 93 17
LUCÉ (28110)
61 rue de la République - Tél. 02 37 35 75 81



BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

MORTAGNE-AU-PERCHE NOGENT-LE-ROTROU

Tél : 02.33.83.35.14

Tél : 02.37.53.52.52

Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30 & de 14h00 à 19h00
Le samedi de 9h00 à 19h00

Du lundi au samedi
de 9h00 à 19h00

Stage aquarelle

Les carnets de voyage «Abécédaire du Perche» étant terminés, les aquarellistes de l'AFLAC ont repris crayons et pinceaux pour la création d'un nouveau carnet.

Pour sa 5^{ème} année, le groupe a commencé par un stage du 2 au 5 septembre 2024. Pendant ces journées, les aquarellistes dessinent et parfois mettent en couleurs sur site ou se retrouvent à la bibliothèque pour aquareller.

Le projet 2024/2025 est la réalisation d'un carnet intitulé «Au fil du temps» évolution d'hier à aujourd'hui des sites choisis. Après ce stage de rentrée, les rencontres ont lieu une fois par mois avec Géraldine Cojan, notre personne ressource, suivi d'un travail personnel.

Travail mais aussi de bons moments partagés ! Et encore beaucoup de possibilités sur le Perche....



Nicole Gauthier

Rallye touristique

Créé au début des années 80 par Bernard Dordoigne et Alain Lemeunier au sein du Comité des fêtes de Brunelles, le rallye touristique était en sommeil depuis 2018. Maxence De Koninck et Dorian Bergounioux, tous deux originaires de la commune, ont décidé de relancer, cette année, cette manifestation.



Le 22 septembre dernier, la 35^{ème} édition du rallye démarrait de la place de la Mairie à Brunelles pour un périple de 80 km environ sur les routes du Perche, passant par Ozée, Condé-sur-Huisne, Rémalard, Saint-Joint-de-Blavou, ..., avant d'arriver à l'étang de Pervençères pour le pique-nique du midi. Le parcours, sur le thème de la rivière, était jalonné d'énigmes et de jeux pour les concurrents.

L'après-midi, le groupe de participants a visité le Manoir de Vauvineux à Pervençères et la basilique de la Chapelle Montligeon, avant de se retrouver à Brunelles pour « débrief » la journée, et pour la remise des récompenses.

Francis De Koninck



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

27 Rue Abbé Beulé 28400 Nogent le Rotrou

Tél. 02 37 52 16 68

 groupama.fr

 [Groupama Centre Manche](https://www.facebook.com/GroupamaCentreManche)

Randonnée solidaire

Dimanche 8 septembre, malgré un temps plus qu'incertain, 260 marcheurs étaient au rendez-vous pour la troisième édition de la randonnée solidaire au profit de la recherche contre l'Endométriose, organisée par l'AFLAC (Association Fêtes et Loisirs à Coudreceau).

Dès 8h30, des randonneurs seuls, en groupe ou en famille avec les enfants, se sont élancés pour



parcourir l'une des trois boucles proposées 5, 12 ou 18 km et découvrir nos jolis paysages, chemins et sentiers verdoyants.

Après avoir affronté les kilomètres, les randonneurs ont pu se restaurer avec les galettes salées et les crêpes sucrées de Catherine de chez Mam Cath et la bière de la Micro Brasserie La Baz.

Grâce à la participation de tous les randonneurs et subvention spéciale attribuée par la municipalité de notre commune d'Arcisses, la somme de 1 690,00€ a été reversée à l'association ENDOFRANCE.

L'Association Fêtes et Loisirs à Coudreceau remercie tous les participants, les bénévoles ainsi que l'ensemble des partenaires qui apportent leur soutien à cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 septembre 2025 pour la 4^{ème} édition....

Aline Vaudron

Concours de pêche

Le 21 septembre dernier, une vingtaine de pêcheurs s'est retrouvée autour du plan d'eau à Brunelles pour le concours organisé par le Comité des fêtes. 40 kilos de truites avaient été lâchées dans l'étang la veille de la manifestation. Les concurrents ont partagé un repas champêtre le midi, au bord de l'eau, avant de retourner ferrer quelques poissons l'après-midi.

Francis De Koninck



TAXI GOSNET

TAXI CONVENTIONNÉ

06 07 11 40 28

LA HERPERIE BRUNELLES
28400 ARCISSES

transportsfee@gmail.com

www.transportsfee.com



PIGEON
TP CENTRE IDF

AGENCE DE NOGENT-LE-ROTROU

1 La Borde - MARGON – ARCISSES

B.P. 80001

Au cœur des âmes

Au cœur des Âmes est une association dans le bien-être, située dans un lieu reposant en haut des collines de Brunelles.

Elle a été créée par Lilou et Pierre en août 2023.

La vie a permis à ce couple d'allier leurs compétences puisque Pierre, ancien menuisier et Lilou, ancienne info-graphiste, se sont lancés dans la fabrication d'objets artisanaux associant la maîtrise du bois de Pierre et le sens artistique de Lilou.

Leurs créations artistiques personnalisées sont imprégnées de l'univers amérindien : tambours, peinture sur peau, attrape rêves, divers objets en bois...



Ils font également des séances énergétiques pour le bien-être physique et émotionnel.

Des journées et week end autour de la nature et de la méditation, des stages de création de tambours et des concerts de mantra vous sont également proposés.

Leur tipi peut aussi vous accueillir pour une journée ou une nuit en osmose avec la nature.

Vous pourrez les retrouver prochainement dans la salle des fêtes de Margon le samedi 12 octobre à 20h30 (entrée 10€) pour un concert de mantra et de chants à consonance amérindienne. Lilou vous invite à vous laisser porter par « l'énergie positive et apaisante des chants mantra et laisser un cœur voyager avec les chants intuitifs aux sons des tambours ».

Vous pouvez retrouver leurs créations sur leur site internet : www.auxtamboursdelame.fr, la page Facebook lili'2L, tél : 06.27.14.53.57.

Véronique Hochedé

PRÉVOYANCE

Soulager vos proches,
Anticiper le coût des obsèques,
Respecter vos volontés.





**POMPES FUNÈRES
DU PERCHE**

Permanence
décès 7j/7
24h/24

NOUVELLE ADRESSE !

28400 ARCISSES 5 bis Avenue des Prés
Tél. **02 37 53 03 83**
Mail. contact@pfduperche.fr

.....

28160 BROU 23 place des Halles
Tél. **02 37 47 92 42**
Mail. brou@pfduperche.fr

SAS au capital de 50 000 € immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro 880 221 791.
PF habilitées sous les numéros 23 28 0082 - 21 28 0077, MIA - N° ORIAS 20 001 363 (www.orias.fr). Soumis au contrôle de l'ACPR site 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Toute réclamation doit être adressée par voie postale à l'adresse des pompes funéraires mentionnée ci-dessus.

Rassemblement autos/motos The Cars Bikers

🌈 **Dimanche 9 juin**, sous un beau ciel bleu, a eu lieu le premier « rendez-vous de The Cars Bikers » sur le parking du centre commercial Leclerc. Les passionnés de mécanique ont répondu présents car ce sont plus d'une centaine de véhicules qui ont été exposés tout au long de la journée.

Les participants ainsi que les visiteurs ont pu profiter de la buvette et du foodtruck installés pour l'occasion.

De jolis bolides étaient présentés pour la plus grande joie des petits comme des grands : Lamborghini, 2CV, Nissan 370Z, Chevrolet, Corvette, R8 Gordini,... et même une Subaru venue du Havre. Du côté des 2 roues, nous avons du Solex à la Harley Davidson ! Les versions 3 roues étaient également exposées grâce à la présence de Trikes.

Face au succès de cette 1^{ère} édition, nous envisageons, l'année prochaine, un rendez-vous bimestriel !



🌈 **Samedi 7 septembre**, l'association a testé une nouvelle formule : un rassemblement en soirée accompagné d'un concert sous la halle de Margon. C'est le groupe local « Les Cartons recyclés » qui a animé la soirée.

Malgré un temps très mitigé voire pluvieux, une trentaine de véhicules étaient présents dont une limousine ! et ce sont environ 80 personnes qui nous ont rejoints tout au long de la soirée et qui ont ainsi pu profiter de la musique Rock ainsi que des bons burgers, bruschettas et chichis des foodtrucks présents.

David Binet, Président de l'association



depuis 30 ans à votre service

AMBULANCES Charles

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Charles Ambulances
50 avenue de Paris - 28400 MARGON

02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulance-charles.fr

Taxis 7 places



EURL IDELEC
DENIS PLET

ELECTRICITE GENERALE - NEUF & RESTAURATION
POMPE A CHALEUR - VIDEO SURVEILLANCE
INTERPHONE - DOMOTIQUE - ALARME -
MOTORISATION DE PORTAIL

2 RUE DU GRILLON - SAINT PIERRE LA BRUYERE

02 37 53 34 08 06 11 61 77 43
idelec61@yahoo.fr